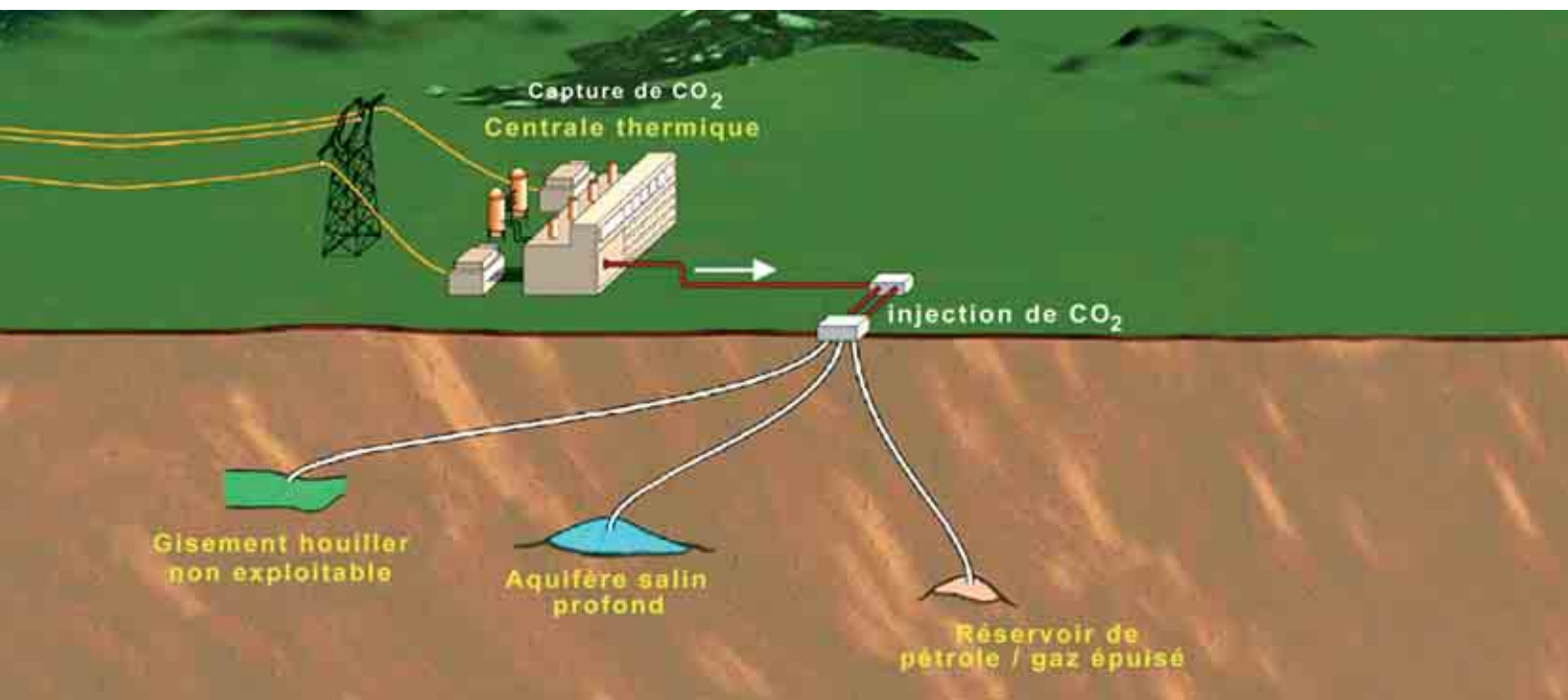


LES ÉCHOS HÉLIOPARC

LA LETTRE
D'INFORMATION DE LA  TECHNOPÔLE
HÉLIOPARC



AVÉNIA, LABELLISÉ PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ

éditorial

Soyons clairs, c'est une excellente nouvelle pour notre territoire. L'information est tombée le 11 mai dernier à l'issue du Comité Interministériel pour l'Aménagement et le Développement du Territoire présidé par le Premier Ministre. Le CIADT a décidé d'attribuer à AVENIA le label « pôle de compétitivité » dans le domaine des éco-technologies. Choisi parmi 19 candidats, le pôle de compétitivité AVENIA, créé en 2006, regroupe les entreprises des géosciences, de l'énergie et des matériaux, les universités de Bordeaux et de Pau, les centres de recherches publics et privés régionaux ainsi que les collectivités territoriales.



« Ce pôle a pour ambition de devenir un centre de référence mondialement reconnu sur l'ensemble des technologies liées au sous-sol, et en particulier en matière de géothermie et de stockage souterrain de l'énergie et du CO₂ » a indiqué Michel Mercier, Ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire, lors de la réception des présidents des nouveaux pôles écotechnologies le 12 mai dernier à Paris.

« Un centre de référence mondialement reconnu sur l'ensemble des technologies liées au sous-sol »

Christian Estrosi, Ministre de l'Industrie, s'est également félicité de la labellisation des nouveaux pôles, la croissance verte représentant selon lui un « potentiel de 50 milliards d'euros d'activité et de 280 000 emplois d'ici 2020 ». En effet, cette labellisation entre bien dans la logique du Grenelle de l'environnement.

Raréfaction des ressources fossiles, demande énergétique importante des pays en émergence, prise en compte de plus en plus forte des impacts environnementaux : l'énergie sera un enjeu crucial dans les années qui viennent. De plus, la reconversion d'une industrie centrée sur les énergies fossiles en une industrie centrée sur les énergies nouvelles permettra aux entreprises et en particulier aux PME-PMI de conquérir de nouveaux marchés. Le pôle de compétitivité aura pour mission de contribuer à la diversification de l'offre énergétique.

AVENIA est le seul pôle en France à se concentrer sur l'exploration et l'exploitation du sous-sol. En Aquitaine, les autres pôles concernent l'aéronautique, l'optique et la filière forêt-bois-papier ; les géosciences méritaient bien de compléter cette liste.

Jacques Jacobs, président d'Avénia

Financé par le Conseil Régional d'Aquitaine, la Communauté d'Agglomération de Pau, la Communauté de Communes de Lacq et la Communauté Urbaine de Bordeaux, le pôle est né et basé sur la Technopole Hélioparc à Pau et travaille avec de nombreux partenaires régionaux et nationaux.

sommaire

> **Avenia, un pôle de compétitivité pour une exploitation durable du sous-sol** > à noter > en bref



Un pôle de compétitivité pour une exploitation

Le pôle a pour objectif de préparer la transition énergétique en mettant à profit le potentiel tant scientifique qu'industriel de la région Aquitaine et au-delà, en matière de technologies liées au sous-sol.

Les axes stratégiques du pôle

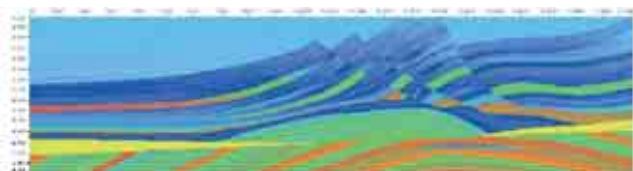
AVENIA s'inscrit dans une démarche de développement durable sur 4 axes stratégiques qui constituent autant de marchés potentiels :

- le développement responsable des ressources fossiles,
 - la géothermie industrielle,
- le stockage de l'énergie dans le sous-sol,
 - le stockage géologique du CO₂.

2 projets structurants

AVENIA se mobilise d'ores et déjà sur deux projets structurants :

- un démonstrateur géothermique ouvert à la recherche et à l'industrie,
- une plateforme d'innovation centrée sur les géosciences et l'énergie (stockage géologique du CO₂ et géothermie).



La mission

Le pôle AVENIA a pour but de développer des projets innovants ambitieux pour fédérer les acteurs de la recherche et de l'industrie des géosciences et pour devenir leader européen dans les technologies du sous-sol.

En Aquitaine, une centaine d'entreprises est positionnée sur ces marchés dont une majorité développe des activités en lien avec les énergies fossiles. AVENIA les accompagne dans leur démarche d'évolution vers la production d'énergies renouvelables, et en particulier vers les nouveaux usages du sous-sol comme la géothermie, le stockage géologique du CO₂ et le stockage souterrain de l'énergie.

Les données clé du pôle AVENIA

→ Un potentiel de recherche très important : 3 580 chercheurs, dont 2 050 chez Total et 1 500 répartis dans des centres de recherche publics et privés reconnus au niveau national (IPREM, ICMCB, LFC, BRGM, IFP,...).

→ 125 entreprises : des grands groupes leaders du monde du pétrole et de la chimie (Total, GDF SUEZ, Arkema, Cofely...), mais également un grand nombre de PME régionales (Foradour, Geonumeric, INT, TTI, Seisquare...).

→ 14 formations publiques (dont 9 de niveau master, ingénieur ou doctorat) et 6 formations professionnelles privées.

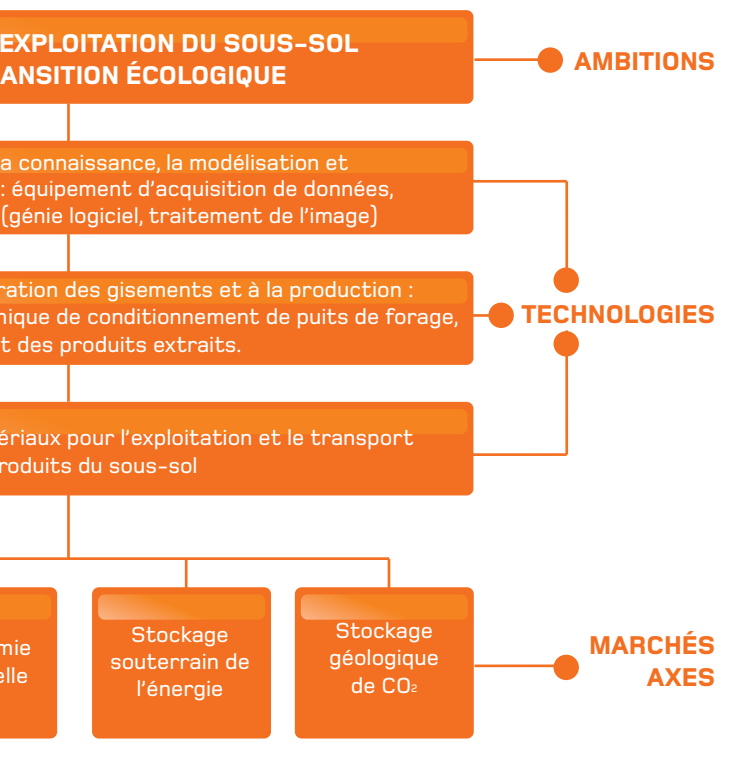
« Nous travaillons sur quatre thématiques jugées cruciales par les autorités au niveau national parmi le stockage géologique du CO₂ et la géothermie industrielle. Face à la raréfaction des ressources d'énergie, comme le pétrole et le gaz, et au défi du



changement climatique, nous préparons donc la transition énergétique. Ceci n'est certainement pas étranger à notre labellisation » précise Jacques Jacobs, Président d'AVENIA. « Et puis nous sommes le seul pôle en France à travailler sur le sous-sol profond dont la gestion est un des enjeux majeurs du XXI^{ème} siècle. Cette spécificité a certainement plaidé en notre faveur ». En effet, la maîtrise des technologies d'exploration et d'exploitation du sous-sol s'avère cruciale dans cette démarche, c'est dans cette optique que le pôle AVENIA centre ses recherches sur les technologies transversales suivantes :

- la connaissance et l'exploration du sous-sol,
- l'exploitation et la production,
- les matériaux et équipements.

Activité durable du sous-sol



Les conséquences de la labellisation pour AVENIA

Cette labellisation est un signe de reconnaissance fort du gouvernement au niveau national vis-à-vis de la filière géosciences en Aquitaine. Il est important de rappeler que cette filière est particulièrement bien structurée localement puisqu'elle englobe plus d'une centaine d'entreprises spécialisées dans les géosciences et l'énergie, des centres de recherches et des organismes de formation, ce qui est unique en France.

Concrètement, cette labellisation passe par la signature d'un contrat de performances qui fixe « la feuille de route », c'est-à-dire les objectifs pour les années à venir.

Par ailleurs, pour les porteurs de projets appartenant au pôle, c'est une opportunité unique de gagner en notoriété, en visibilité au niveau national, mais également à l'international.

AVENIA passe ainsi du statut de pôle régional à celui de pôle national et coordonne déjà les activités de la filière géothermie profonde au niveau français.

AVENIA pourra concrétiser ses projets structurants, et les membres du pôle bénéficieront d'avantages financiers pour leurs projets.

AVENIA va pouvoir devenir un véritable acteur de la reconversion du bassin Pau-Lacq. Cette labellisation va en effet permettre d'attirer des entreprises sur le site, notamment dans l'industrie du sous-sol, et donc de créer des emplois.

CONTACT
 Evelyne ROBERT
 Pascale NADDEO
 contact@pole-avenia.com
 www.pole-avenia.com



Qu'est-ce qu'un pôle de compétitivité ?

- Un pôle de compétitivité est une association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation engagés dans une démarche de partenariat sur un territoire bien défini.
- La France compte 71 pôles de compétitivité qui regroupent 9 000 chercheurs travaillant sur 1 000 projets labellisés. Depuis leur lancement en 2005, un montant d'un milliard d'euros public a ainsi été investi.
- Les pôles de compétitivité français visent à :
 - développer la compétitivité de l'économie via l'innovation,
 - conforter sur des territoires des activités, principalement industrielles, à fort contenu technologique ou de création,
 - accroître l'attractivité de la France, grâce à une visibilité internationale renforcée,
 - favoriser la croissance et l'emploi.
- L'ensemble des partenaires d'un pôle de compétitivité adopte une stratégie commune de développement afin de créer des synergies autour de projets innovants communs. Ces pôles permettent donc de soutenir les initiatives des acteurs économiques et académiques présents sur un même territoire.
- Les clés du succès d'un pôle de compétitivité :
 - la mise en œuvre d'une stratégie commune de développement économique cohérente avec la stratégie globale du territoire,
 - des partenariats approfondis entre acteurs autour de projets,
 - la concentration sur des technologies destinées à des marchés à haut potentiel de croissance,
 - une masse critique suffisante pour acquérir et développer une visibilité internationale.

→ Visite ministérielle à Hélioparc

- Le 24 juin dernier, Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire était à Hélioparc
- pour rencontrer les responsables du pôle Avénia et les élus du territoire.
- À l'occasion de la présentation des nouveaux pôles de compétitivité dans le secteur des écotechnologies le 12 mai à Paris, Michel Mercier, entouré de Christian Estrosi et de Chantal Jouanno, avait déclaré qu'Avénia « a pour ambition de devenir un centre de référence mondialement reconnu sur l'ensemble des technologies liées au sous-sol et en particulier en matière de géothermie et de stockage souterrain de l'énergie et du CO₂ ». Cette visite a été l'occasion de rappeler les objectifs du pôle et les enjeux en matière énergétique.

à noter

Le 22 juin à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour : **Entreprises et collectivités : les énergies renouvelables dans le bâtiment**



L'ATEE Adour en partenariat avec l'Université de Pau, la Technopole HélioParc, EDF Optimal Solutions et l'ADEME, propose aux maîtres d'ouvrages publics et privés, architectes et bureaux d'études de répondre, par des exemples de réalisations, aux interrogations liées aux choix des solutions énergétiques et à l'évolution des réglementations dans les bâtiments tertiaires.

Au programme : des retours d'expériences sur du neuf ou de la rénovation, les écueils à éviter, les aides financières pour la mise en œuvre des ENR. **Programme et inscription : www.helioparc.fr**

Formation
22 juillet
à HélioParc

Apprendre à parler « banquier »
Comprendre les contraintes
et les ratios qui pilotent le crédit.
Savoir minorer le risque du banquier et optimiser votre confiance. Réussir sa communication écrite et orale.

Les participants découvriront les exigences et le fonctionnement de la Banque. Des outils, des « tuyaux », de la compétence technique et relationnelle leur seront présentés comme moyens d'optimiser le présent et anticiper toutes défaillances.

Renseignements : c.gandon@helioparc.fr

Un nouveau réseau sur HélioParc, le RAPEE, le Réseau des Acteurs Pour l'Efficacité Energétique

Créé en avril 2010, à l'initiative de responsables d'entreprises installées sur la technopole HélioParc, ce réseau vise à rassembler les différents acteurs de l'efficacité énergétique œuvrant sur le territoire aquitain. L'objectif est de favoriser les échanges, de fournir des informations techniques sur cette thématique et d'identifier les solutions technico-économiques aptes à répondre aux objectifs du Grenelle.

Soutenue par l'ATEE Adour, la technopole HélioParc et la CCI de Pau, le RAPEE a réussi sa réunion de lancement le 26 mai dernier, en accueillant plus d'une trentaine de participants : bureau d'études et architectes spécialisés, fabricants, distributeurs de matériels, producteurs d'énergie, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage.

Inauguration d' *héli'ps* à HélioParc



Aujourd'hui, l'esthétique et la sensation sont devenues déterminantes dans l'acte d'achat d'un produit. Un produit ne se différencie plus seulement par sa valeur technologique mais aussi par sa forme, son esthétique et les qualités sensorielles des matériaux qui le constituent et qui participent à son attractivité. Pour aider les

PME et PMI à concevoir leurs produits, l'association 2PSM, le Pôle Polymère Sud, avec le soutien d'HélioParc, ont créé *héli'ps*, un outil d'ingénierie pour les accompagner dans la définition, la formulation, le contrôle et la mise en œuvre des qualités visuelles et tactiles des matériaux polymères.

Ce lieu mettra à la disposition des créateurs de produits : des collections d'échantillons et leurs fiches techniques, l'accès à des ressources scientifiques, l'expérience de ses ingénieurs projets et de la formation.
Infos : contact@polepolymeresud.fr

en bref

PASCAL HUREL, NOUVEAU PRÉSIDENT DE RETIS, LE RÉSEAU FRANÇAIS DE L'INNOVATION



À l'occasion de son assemblée générale qui s'est tenue à Bordeaux le 11 juin dernier, Retis, le réseau national de l'innovation, a élu son nouveau président, en l'occurrence Pascal Hurel, directeur de Synergia, la technopole et CEEI de Caen. Il succède ainsi à Francis Bécard, directeur de la technopole de l'Aube et président du réseau depuis 2006. Sous sa présidence, Retis s'est étoffé de nouveaux membres et a renforcé sa visibilité nationale et sa crédibilité par de nombreuses publications et événements soutenus par les ministères.

Pour mener à bien sa mission, Pascal Hurel pourra s'appuyer sur un réseau fort de 120 membres (technopoles, CEEI, incubateurs publics, pôles de compétitivité, incubateurs grandes écoles), plus de 800 professionnels de l'innovation et sur un conseil d'administration fortement renouvelé. Il sera entouré d'un Bureau de 6 personnes : Christophe Poupart (relations institutionnelles), Patrick Valverde (international), Caroline Lapèlerie (animation du réseau), Sylvain Dorschner (pôles de compétitivité), Olivier Farreng (label et audit), Houriah Ghebalou (finances).

L'INNOVATION VERTUEUSE, NOUVELLE PUBLICATION DU RÉSEAU RETIS



Le cœur de métier des acteurs territoriaux de l'innovation reste bien entendu le soutien à la création et au développement d'entreprises innovantes, facteur de richesse et d'emplois sur les territoires. Mais leur action va maintenant bien au-delà : faire émerger des entreprises innovantes et durables en prenant en compte le développement propre, l'innovation sociale et le potentiel de croissance durable de l'entreprise. Ou comment Retis accompagne les jeunes pousses non seulement vers la virtuosité mais aussi vers la « vertuosité ».

LE RÉSEAU ENTREPRENDRE * ADOUR A FÊTÉ SES LAURÉATS LE 9 JUIN AVEC JEAN-PAUL BETBEZE.



La traditionnelle fête des lauréats de l'association Réseau Entreprendre* Adour s'est tenue le 9 juin dernier à SEMEAC (Hautes-Pyrénées). Cette Fête a mis à l'honneur les 16 nouvelles entreprises lauréates portées par 20 entrepreneurs, tous en première expérience de création ou de reprise d'entreprise. Parmi eux, trois sociétés d'HélioParc : Evolutec Ingénierie, société de services à l'industrie dirigée par Nicolas Bonenfant et Nicolas Launay ; HélioProjet, bureau d'études « basse consommation et environnement » créé par Catherine et Pierre Mary ; Aerospot, produits d'éclairage innovants, dirigé par Marc Soudat.

Chaque lauréat bénéficie pendant deux ans de l'accompagnement bénévole d'un chef d'entreprise adhérent de l'association. Les lauréats se retrouvent également une fois par mois pendant deux ans lors des « clubs de lauréats » organisés par l'association, qui leur permettent de continuer à se former et à s'informer sur leur métier de chef d'entreprise.

Cette promotion est parrainée par Jean-Paul Betbeze, Chef Economiste et Directeur des Etudes Economiques de Crédit Agricole SA. Il a été rappelé à cette occasion que la Biennale de Réseau Entreprendre* aura lieu les 15 et 16 octobre 2010 à Biarritz : <http://biennale.reseau-entreprendre.org>

Plus d'infos sur : www.reseau-entreprendre.org

Contact : Aurélie Cardet – Réseau Entreprendre* Adour
acardet@reseau-entreprendre.org